

DE NOUVEAUX HORAIRES EN DÉCHÈTERIES

C'est ouvert le dimanche aussi !

En cas de **volume important** de déchets végétaux, ou pour tout autre déchet, vous pouvez les déposer dans les déchèteries de la Dracénie.

A partir du 4 novembre 2013, nouveaux horaires pour les déchèteries de Vidauban, Les Arcs/Taradeau, Le Muy, Callas, Lorgues :

Déchèterie d'Ampus / Châteaudouble	Route de Châteaudouble 06 19 60 64 19	Du lundi au vendredi : 9h -12h Samedi : 10h-12h et 14h-17h
Déchèterie de Callas	Quartier la Clue RD 562 04 94 84 17 48	Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-17h Dimanche : 8h-12h
Déchèterie de Draguignan	Quartier ZA du Salamandrier 04 94 85 00 91	Du lundi au samedi : 11h-17h30 Dimanche : 8h-12h
Déchèterie du Muy	Quartier Les Plans 04 94 45 13 87	Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-17h Dimanche : 8h-12h
Déchèterie des Arcs / Taradeau	Chemin de Chabotte Quartier de L'écluse 04 94 73 82 94	Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-17h Dimanche : 8h-12h
Déchèterie de Vidauban	Route de la Garde-Freinet Chemin St Pons occidental 04 94 60 04 88	Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-17h Dimanche : 8h-12h
Centre de dépôt de Lorgues	Route de Carcès 06 79 13 55 65	Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-17h Dimanche : 8h-12h



Rappel : l'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers, dans la limite de 3 tonnes par an sur présentation du badge personnel.

LE COMPOSTAGE

une autre solution pour vos déchets verts



- Vous pouvez déposer vos déchets du jardin (tonte, mauvaises herbes, fleurs, tailles, copeaux, plantes, feuilles...) avec vos déchets de maison (épluchures, sachets de thé, café, coquilles d'œufs...) dans un **composteur**.

- Grâce à un processus naturel de dégradation des matières organiques, en présence d'eau et d'oxygène, ces déchets se transforment en compost : un amendement organique pour le sol et un **engrais naturel gratuit pour votre jardin !**

- Pour plus d'informations, contactez les services de la Communauté d'Agglomération Dracénoise :

APPEL GRATUIT 0 800 18 34 13
DEPUIS UN POSTE FIXE

dechets@dracenie.com

Environnement

Guide pratique

Collecte à la demande des

DÉCHETS VERTS

en **Dracénie**



www.dracenie.com

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS.

AMPUS • BARGEMON • CALLAS • CHÂTEAUDOUBLE • CLAVIERS
DRAGUIGNAN • FIGANIÈRES • FLAYOSC • LA MOTTE • LE MUY
LES ARCS-SUR-ARGENS • LORGUES • MONTFERRAT
SAINT-ANTONIN-DU-VAR • SALERNES • SILLANS-LA-CASCADE
TARADEAU • TRANS-EN-PROVENCE • VIDAUBAN



DES DÉCHETS VERTS À JETER ?

Inscrivez-vous au :

APPEL
GRATUIT 0 800 18 34 13
DEPUIS UN POSTE FIXE

Consignes pour la collecte à la demande des déchets végétaux

*Pour répondre au mieux aux récentes dispositions réglementaires qui ont rappelé l'interdiction de brûler les déchets verts des ménages, l'agglomération met en place un nouveau service de collecte à la demande, destiné à collecter **les petits volumes** de déchets végétaux, en complément des déchèteries.*

Quels déchets sont collectés ?



Consignes de sortie des déchets verts

- Les déchets doivent être déposés **la veille au soir du jour de collecte** (après 19h).
- Ces déchets sont ensuite acheminés sur la plateforme de compostage à Cabasse pour y être transformés en compost.
- **A partir du 4 novembre 2013**, un passage hebdomadaire aura lieu dans chaque commune : pensez à prendre rendez-vous !

Les règles de collecte

- Le volume des déchets végétaux est limité à **1m³ par foyer et par semaine**.
- Les feuilles, plantes, tontes de gazon devront être présentées dans des **sacs compostables** (renseignements auprès des jardinerie).
- Les branchages devront être présentés dans des **sacs compostables** ou **en fagot ficelé** (1m de long par 50 cm de diamètre au maximum).
- Les branchages ne devront pas excéder **10 cm de diamètre**.
- Les sapins de Noël devront être présentés **sans sac, ni décoration, ni neige artificielle**.
- Le dépôt au sol ne devra pas représenter de gêne ou de danger pour les autres usagers et devra être rassemblé sur un **minimum de surface au sol**.



Astuce : vous pouvez présenter vos feuilles et tontes **dans un carton**, ce dernier est également compostable.



- Pas de sacs en plastique, de sacs réutilisables, de fils de fer !
- **Vrac Interdit !**
- En cas d'erreur sur la nature des déchets, les jours et règles de collecte, **vos déchets ne pourront pas être collectés.**

Renseignements et prise de rendez-vous :

APPEL
GRATUIT 0 800 18 34 13
DEPUIS UN POSTE FIXE

DÉCHETS INTERDITS



- Restes de repas
- Cendres
- Palettes en bois
- Pots de fleurs
- Pierres
- Terre
- Outils de jardinage
- Souches

ou tout autre déchet mis habituellement dans les ordures ménagères. Ces déchets empêcheraient la mise en compost.